



Aveyron

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 25 juin 2018 à 16 heures 30, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

### Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Annie Bel, Annie Cazard, Corinne Compan, Sylvie Lopez, et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Jean-Claude Anglars détenant également pouvoir de Monsieur André At, Régis Cailhol, Jean-Luc Calmelly, Jean-louis Denoit, Marcel Calmels suppléant de Monsieur Jacques Barbezange, Jean-Marc Calvet, Éric Cantournet..

Membres absents ou excusés : Mesdames Simone Anglade, Sylvie Ayot, Émilie Gral, et Messieurs Vincent Alazard, André At ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude Anglars, Jacques Barbezange, Sébastien David, Alain Fauconnier, Alain Marc, Serge Roques et Christophe Saint-Pierre.

### Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Marie-Pierre Arenes, payeur départemental et Annick Audiffred suppléante de Monsieur Alain Garibal et Messieurs William Buchet suppléant de Monsieur Lionel Coursières, Olivier Guiraud, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron et Florian Souyris directeur départemental.

Membres absents ou excusés : Madame Natalie Alazard, Messieurs Lionel Coursières, Michel Galtier et Alain Garibal.

Membre de droit : Madame Catherine Sarlandie de la Robertie, préfète de l'Aveyron.

Date de convocation : 24 mai 2018.

### **3 – MISE A JOUR DE L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU S.D.I.S.**

Vu le rapport n° 4.

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 27 février 2009 par laquelle il a validé l'organigramme fonctionnel du S.D.I.S. de l'Aveyron qui a pour objet de préciser :

- les grades correspondant aux emplois occupés par les agents permanents ,
- les emplois correspondant à des grades à fonction pour les Personnels Administratifs et Techniques (P.A.T.S.).

Vu l'avis favorable du comité technique émis lors de sa réunion du 25 juin 2018.

Considérant qu'il convient aujourd'hui de s'adapter aux évolutions des missions des agents et des services du S.D.I.S. et de mettre à jour de l'organigramme fonctionnel du S.D.I.S.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le conseil d'administration se prononce favorablement sur la mise à jour de l'organigramme fonctionnel comme suit :

- le pharmacien gérant de PUI peut détenir au maximum le grade de pharmacien de classe normale.
- le responsable de la cellule hygiène et sécurité est rattaché au chef de groupement pilotage et fonctions transverses.

Fait à Rodez, le - 3 JUIL. 2018

Le Président,

Jean-Claude Anglars

